



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Président du Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

17 SEP. 2021

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0419 328 030**

Nom

(en entier) : **Abax**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Dinant, 1464 à 5100 Wépion**

Objet de l'acte : **Démission-nomination**

Après délibération, l'assemblée décide:

1. D'acter la démission de Monsieur Arnaud Langue de ses fonctions d'administrateur à dater du 31 mars 2021.
2. D'appeler aux fonctions d'administrateur la société Arlan Consult SRL, représentée par Monsieur Arnaud Langue, pour une durée indéterminée. Celle-ci accepte expressément ce mandat à dater du 1^{er} avril 2021.
3. De désigner Jean-Luc Gilson, expert comptable, pour accomplir toutes les formalités utiles à la publication des présentes aux Annexes du Moniteur Belge.

Jean-Luc Gilson
Mandataire

RECEVU
30-09-2021
BELGISCH STAATSBLAD

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).